

**REGLEMENT  
DU  
13ème TOURNOI NATIONAL  
PAR EQUIPE P/D9, D8/D7 et R6/R5  
DE  
TREMBLAY EN FRANCE**

**03 et 04 Décembre 2022**

CE REGLEMENT COMPLETE LE REGLEMENT GENERAL DES COMPETITIONS

**ARTICLE 1 :**

Le tournoi est autorisé sous le numéro: **22.LIFB.93/TE.F/001**

Les juges arbitres seront **Brigitte Vincent** et **Harold Ganci**

Le tournoi se déroulera au gymnase Toussaint Louverture, sur 9 terrains.

Route des Petits Ponts 93290 Tremblay en France.

**ARTICLE 2 :**

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD (en particulier sur la gestion des forfaits et des cartons), des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

C'est une compétition de type standard, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée sans restriction de classement ou de moyenne dans les séries ouvertes.

Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession de sa licence compétition.

**ARTICLE 3 :**

La compétition est ouverte aux joueurs et joueuses :

- minimes, juniors, cadets
- Seniors
- Vétérans

Les Classements iront de :

- Promotion
- Departementale (D9,D8,D7)
- Regionale (R6,R5)

Les series :

- P/D9
- D8/D7
- R6/R5

**ARTICLE 4 : Calendrier des Formalités**

- **03 novembre 2022** Prise en compte des classements.
- **03 novembre 2022** Date limite d'inscription.
- **Semaine du 03 novembre 2022** Confirmation des équipes retenues
- **18 novembre 2022** Tirage au sort. Les têtes de séries seront déterminées à partir du CPPH et Confection du Calendrier.
- **21 novembre 2022** Envoi des convocations avec d'équipe.
- **29 novembre 2022** demande d'une 1ere composition pour la 1ere rencontre.
- **03 et 04 décembre 2022** Tournoi

## **ARTICLE 5 : Inscriptions**

**Le montant des droits d'engagement est de 23€ par joueur, dont 2€ reversée à la FFBAD.**

Libre surclassement.

La prise en compte des inscriptions se fait en **mode Standard**.

Les inscriptions se feront **uniquement par mail**.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée (Date de réception du mail faisant foi).

Il n'est possible d'inscrire qu'une seule équipe par série par club sauf s'il reste de la place.

**Les paiements se feront sur place.**

**Les modes de paiement acceptés sont les suivants :**

- Chèque à l'ordre de TACBAD,
- Espèces (dans ce dernier cas prévoir l'appoint)

En cas de difficultés lors de la phase d'inscription et pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse du tournoi **tournoi.tacbad2022@gmail.com**.

Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux et n'acceptera pas les contraintes d'horaires..

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'engagement non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le club en cause.

**Tout joueur s'inscrivant au tournoi de TREMBLAY s'engage à ne pas s'inscrire par ailleurs à un autre tournoi se déroulant à la même date et à ne pas être sous le coup d'une suspension.**

**Toute modification d'inscription doit être précisée par courriel pour être prise en compte.**

## **ARTICLE 6 :**

Chaque joueur (euse) devra faire partie d'une équipe de 3 Hommes et 3 Dames au minimum, et de 8 personnes au maximum (4 hommes et 4 Dames maximum). Nous ne prendrons pas d'inscription sous X.

Le classement de l'équipe retenu sera celui du joueur(euse) le plus haut classé(e), que ce soit en Simple, en Double ou en Mixte.

Ce classement déterminera la série minimum dans laquelle elle pourra s'inscrire. Un joueur qui est régional dans un des tableaux peut s'inscrire en départemental si il ne joue pas ce tableau.

## ARTICLE 7 : Les Rencontres

La compétition se déroulera en poule unique de 6 par série.

Chaque rencontre entre 2 équipes se déroulera en 7 matches:

**1SH, 1SD, 1DH, 1DD, 3DX**

L'ordre des paires en double mixte respectera l'ordre du classement.

*Chaque joueur(se) ne pourra faire plus de **2 matches par rencontre***

**1 joueur/joueuse peut faire 2 DX mais les 2 ne doivent pas être identiques** et à condition de respecter la règle précédente (2 matchs maximum par joueur/joueuse par rencontre).

Ces poules seront de classement.

En cas d'égalité d'équipes dans la rencontre et/ou dans la poule nous prendrons en compte le classement du logiciel utilisé.

En cas d'inscriptions insuffisantes dans une série, Celle-ci sera regroupée dans la série supérieure.

Toutes les séries ne seront ouvertes qu'avec un minimum de quatre équipes inscrites (poule de 4, matchs aller et matchs retour).

Si une des séries est supprimée, une autre série pourra être composée de 12 équipes et 2 poules.

## ARTICLE 8 :

Après le tirage au sort un joueur défaillant devra prévenir, par écrit, l'organisateur de son choix de remplaçant ou de sa non participation.

**En cas d'absence de courrier et de courriel, le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre.**

Après le tirage au sort, **les équipes ne pourront être complétées**. Seul les joueurs forfaits seront remplacés..

## ARTICLE 9 :

Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où un arbitre (ou faisant office) sera éventuellement proposé par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Le temps de repos entre deux matchs sera au minimum de 20 minutes.

Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'appel et le début de leur match.

Le juge arbitre est désigné par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel.

Seul le responsable du club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès du juge arbitre.

## ARTICLE 10 : Le Jour du Tournoi

Tout participant devra se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition.

Après le pointage les compétiteurs sont considérés comme présents.

Toute sortie du gymnase est de la responsabilité du compétiteur.

Il devra être présent dans la salle **1 heure 15** avant l'heure prévue de la rencontre.

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juges arbitres et les arbitres, les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le JA.

**Les volants officiels sont :** RSL Tournay 3

## **ARTICLE 11 : En Jeux**

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain sauf aux arrêts prévus.

Les joueurs disposeront de 5 minutes des lors qu'ils seront présents sur le terrain. Ils devront tester les volants dès leur arrivée sur le terrain.

Passé un délai de 5 minutes, tout joueur non présent sur le terrain, le juge arbitre est en droit de le déclarer "FORFAIT".

Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.

Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.

Les matches seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre.

1 rencontre dure 4h en moyenne.

## **ARTICLE 12 :**

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

## **ARTICLE 13 :**

**Toute participation implique l'adoption du présent règlement**